

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 décembre 2013

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (N° 1380)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS61

présenté par
Mme Orphé, rapporteure

ARTICLE 2 TER

À l'alinéa 3, substituer aux deux occurrences du mot :

« accueil »,

le mot :

« éducation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination rédactionnelle relatif à la modification du nom de la prestation.

.